# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Succursale, rue 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 3 FEVRIER 1880


## Législature de la Louisiane.

### Séance de lundi, 2 février 1880

#### SENAT.

La lieutenant-gouverneur Mollhenry est venu prendre son siége à midi. Vingt-six sénateurs étaient présents.

Le comité judiciaire a recommandé le rejet du bill qui crée une hypothèque spéciale en faveur des vendeurs de produits agricoles.

Le comité des finances a informé qu'il a trouvé exacts les comptes du gouverneur Nicholls et en a recommandé le remboursement immédiat.

Le bill accordant un délai pour la publication de la liste des jurés a été adopté.

Le bill amendant l'acte relatif aux écoles de la Nouvelle-Orléans, est rapporté favorablement.

Le bill relatif aux appels des jugements rendus par les cours de première instance, et le bill relatif aux cas criminelles dans la paroisse d'Orléans, ont été lus une seconde fois, puis renvoyés au comité judiciaire.

Le bill au sujet de l'arrestation des débiteurs a passé à la troisième lecture.

Le bill par lequel la Chambre alloue $31,500 pour les dépenses de la Législature en 1880 a été modifié, adopté et renvoyé à la Chambre.

Après une séance à huis-clos, M. Kidd a envoyé un message à une résolution ordonnant la suppression du paragraphe 3, article 3, de la Constitution qui accorde aux électeurs le droit de voter sur la question de la création de nouvelles paroisses. L'unanimité des voix étant nécessaire à la présentation, et M. Pecquet, le seul opposant, la résolution n'a pas été considérée.

Le Sénat s'est ajourné à mardi—aujourd'hui—à midi.

#### CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden.

**Pétitions, mémoires et résolutions.**

Par M. Richardson : Une résolution accordant un demi-siége à la charte de ville un délai plus long pour présenter son rapport. Adopté.

Par M. Hale : Pétition du juré de police Wiltberville, pour rappeler le bill dit d'amende. Référé au comité des pensions judiciaires.

La résolution des pensionnaires de la guerre de 1812-15 pour obtenir une augmentation de pension, est référé au comité des pensions.

**Rapports de comités.**

M. McCullough, du comité sur les élections, rapporte une David Young c. dét. de 1870 à 1877, trésorier du Bureau des écoles dans la paroisse de Cassandre ; qu'en quittant ce bureau il a laissé des comptes très bien tenus, ce qu'il établi tous à un incendie qui a détruit une partie de ses papiers ; que d'après un examen fait par ces comptes, on constate qu'il a été $61,507 et non $64,000 comme on l'a dit ; et non $27,000 ; balance $33,912.

Le comité dit qu'en tenant compte à Young de beaucoup de parties sujettes à déduction, telles que la vente de mandats d'école à 20 cents à la piastre et la faillite de la banque des Africains, il lui reste encore $10,000 dont il ne peut rendre compte.

Que la seule défense présentée par Young est un document du Bureau d'école montrant qu'il avait remboursé pour $500 comptant.

Le comité allègue que la transaction est pleine de la circonstance que le bureau d'école a omis de la reconnaître dans les poursuites judiciaires contre lui ont commencé, et qu'il n'y a pas eu conséquemment possibilité de recouvrer de lui le montant qu'il devait et qu'il doit toujours.

Le comité considère que ce n'est pas un compromis pour un règlement de dette, et conséquemment admettre Young à siéger dans la Chambre serait une violation directe de l'Art. 171 de la constitution. La conclusion du rapport est que Young a détourné les fonds d'école jusqu'à concurrence de $33,912 13 ; et que M. McCullough avait le droit de siéger qu'il a siégé. M. McCullough, avant de prendre le rapport, a employé un temps à prêt les témoignages reçus dans des mêmes buts du comité. M. Dudenhefer et M. Morgan, membres, ont donné leur démission. Des pinq membres qui restaient trois ont signé le rapport, MM. McCullough, Pritchard et Richey.

M. Dudenhefer, après la lecture du rapport du comité, présente ce qu'il appelle un rapport de la minorité du comité, signé de lui M. Dudenhefer. Morgan, Williams, Landry et favorisant l'admission de Young, par la raison que son compromis n'a relevé de son obligation envers les écoliers qu'après sur ce qui doit être considéré comme le rapport de la majorité et finalement les deux rapports sont envoyés à l'impression et mis à l'ordre du jour d'aujourd'hui.

Une résolution par M. Kavanaugh pose que l'avocat général donne une opinion légale sur l'éligibilité de Young passé.

L'Orateur annonce qu'il a nommé MM. Cade, Allen et Lyons du côté de la Chambre comme membres du comité réuni pour examiner les comptes de la milice du gouverneur Nicholls.

Au rapport de la suspension du règlement, M. Munday présente une résolution concernant pour nommer un comité réuni, qui sera chargé d'examiner les affaires de toutes les banques et institutions de banque de la Nlle Orléans. Adopter.

Un message du gouverneur transmet le rapport annuel de l'honorable W. A. Strong, secrétaire d'Etat.

**Présentation de bills.**

Par M. Farmer, pour pourvoir à un revenu annuel pour l'Etat, par la levée d'une taxe sur les propriétés non exemptées par la loi.

**Affaires non finies.**

Le bill de M. Dodenhefer interdisant aux navires étrangers de travailler sur les quais et les levées de la Nlle Orléans est repris.

M. Farmer parle contre le bill.

Il dit que chaque membre de la Chambre prête sérment à la Constitution des Etats Un's et celle de l'Etat et il prévient les membres que par la adoption du bill ils violeraient leur serment. Il ajoute que, sous tous les point de vue, ce bill serait nuisible aux vrais intérêts de l'Etat.

M. Lancaster favorise l'adoption du bill. Il ne pense pas que cette Chambre ait le droit de mettre de côté un mandat de la constitution sur l'opinion de certains membres que ce est violation de la constitution des Etats-Unis.

Une longue discussion s'engage entre plusieurs membres sur la légalité du bill.

M. Devereux met fin au débat en disant que le bill ne viole pas la Constitution des Etats-Unis, ce que cet Etat est libre de protéger ses propres travailleurs, et qu'il y va de l'intérêt de la communauté.

M. Springfellow demande la question préalable, ce qui est ordonné. On appelle les « oui et les non sur l'adoption du bill, et le vote étant 23 qui contre 48 non, la Chambre refuse de passer le bill à sa seconde lecture.

M. Kavanaugh demande la reconsidération du vote et le dépôt du bill sur le bureau et le vote donne 50 oui contre 24 non, et la motion est adoptée pour sur la table prévaut.

M. Heidenheim appelle l'amendement du Sénat au bill d'allocation qui requiert de l'auditeur qu'il paye les warrants délivrés aux membres sur le premier argent versé au trésor.

M. Heidenheim objecte au traitement des membres en warrants. Il demande que la chambre nomme un comité de conférence de 3.

M. Farmer explique qu'il a été mal compris étranger à la présent sion au sénat de l'amendement attendu qu'il y a une injonction empêchant les officiers de l'Etat de payer sur le trésor de l'intérêt.

La question préalable étant mise aux voix, l'amendement du sénat est adopté par 69 contre 12.

Une communication de l'avocat général expliquant l'opinion que l'Etat a un juste droit à réclamer des actions émises par la compagnie de chemin de fer du Nord de la Louisiane et du Texas. L'affaire est référée au comité sur les chemins de fer.

Les bills du Sénat envoyés à la Chambre reçoivent sont référés aux comités compétents.

**Bills en troisième lecture.**

Le bill 58 pour amender l'art. 527 du code de procédure porte que neuf jurés peuvent rendre un verdict dans les affaires civiles. Les cinq noms étant pris donnent 49 et 19. ce qui est la perte du bill, la règle constitutionnelle requérant qu'une majorité de neuf au moins de la Chambre vote en faveur d'un bill qui en est à sa troisième et finale lecture.

M. Ogden donne avis qu'aujourd'hui il demandera la reconsidération du dernier vote.

Le bill de la Chambre 128 relatif au payement des commissaires et des officiers d'élection est ajourné indéfiniment.

Le bill 26 pour fixer les premiers termes des cours de district a eu l'amplre de la Constitution de 1879 est envoyé à l'impression.

Le bill 29, de M. Richardson, pour bâtir une nouvelle maison de Cour, la Nouvelle-Orléans, sur lequel un rapport défavorable avait été présenté par le comité des votes et moyens, est ajourné indéfiniment.

Le bill 37 de M. Richardson pour pourvoir au transfert de certaines affaires devant les juges de paix et la troisième cour de district aux cours de ville de la Nouvelle-Orléans, est rapporté d'une manière favorable par le comité judiciaire et renvoyé à l'impression.

Le bill 53 de M. Mahoney défendant aux matelots de navires étrangers de travailler sur les quais et levées de la Nouvelle-Orléans est appelé, mais la chambre, sans rien décider sur ce bill s'ajourne au lendemain à midi.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.
Loterie de l'Etat de la Louisiane.
Loterie de l'Etat de la Louisiane.
Loterie de l'Etat de la Louisiane.
Loterie de l'Etat de la Louisiane.
Tirage le 10 Février.
Tirage le 10 Février.
Tirage le 10 Février.
Tirage le 10 Février.
Prix Capital $30,000.

—Où lit dans le *Moniteur universel* :

"Nous croyons savoir que M. le duc d'Aumale a reçu du général Farre, commo inspecteur général, une lettre de service dont la conception lui a causé une surprise bien naturelle. Cette lettre, qui n'est d'ailleurs qu'un duplicata d'accusé de réception, était adressée "à M. le *général d'Aumale*." Le titre de duc avait été supprimé, on devine dans quelle intention.

"Le bruit courait, hier, au sénat, que le duc d'Aumale aurait retourné au ministre sa lettre, en lui faisant observer que l'erreur commise venait sans doute de son bureaux, et en lui rappelant qu'il est inscrit sur les registres de l'état civil français sous les noms de Henri d'Orléans, duc d'Aumale."

**Vœtons mescraise aux bureaux de l'asmeteur des allémations :**

Mme E Lacy à Daniel White, un terrain et batisses, situés dans le Premier District, dans l'Ilet compris entre les rues Casanave, Liberté, Gesner et Marais, ayant 24 pieds de front sur la Commune, sur une profondeur de 23 pieds. $325

Vve P. Hankenberg à Mme B. Blessey, un terrain et batisses dans l'Ilet compris entre les rues Napoléon Jersey, Lesa et Tchoupitoulas ayant 32 pieds de face à la rue Lesa, sur une profondeur de 120 pieds. $320

Vente par le marshal des Etats-Unis, à Thomas Gilmore, d'terrain et batisses, situés dans le Premier District, dans l'Ilet compris entre les rues Front, Julia, Peters et St-Joseph, ayant chacun 32 pieds 3 pouces de face, avec profondeur de 120 pieds dont fait mention le plan. $667

Mme F. Kier à D A Harris, un terrain et batisses, situés dans le quatrième District, dans l'Ilet compris entre les rues Quatrième, Washington, Chippewa et Annonciation, ayant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Quatrième, sur cette rue sur une profondeur de 125 pieds. $667

George Leahy à M. O. et V. P. St-Alexandre, un terrain et batisses, situés dans le troisième District, dans l'Ilet compris entre les rues Bourbon et Nouvelle-Orléans, Prieur, Nouveau St-Bernard et Derbigny, ayant 31 pieds de front à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de 141 pieds 6 pouces de la rue Prieur et de 110 pieds de celle de la rue Derbigny. $1400

M. O. et Victor A. St. Alexandre à Mme Bridget Leahy, un terrain et batisses dans l'Ilet compris entre les rues Orléans, Prieur, Nouveau St-Bernard et Derbigny, ayant 31 pieds de front à la rue Orléans sur une profondeur de 120 pieds. $750

Mardi
16 Février.
Jour Central
$20,000.
$20,000.
$20,000.
$20,000.
$20,000.
$100,000.
$80,000.

# CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 2 février.—Temps variable avec pluie, arrivé d'un temps clair, vents sud-est, baromètre descendu de neuf dixièmes, baromètre quotidiennement et légèrement légèrement.

**Température du 2 février 1880.**
Thermomètre de C. Dullum, Opticien.

| 6 heures du matin | Fahrenheit | Centigrade |
|---|---|---|
| Midi | 54 | 12 |
| 3 P. M. | 56 | 13 |
| 6 P.M. | 54 | 12 |

**Statistique météorologique.**
Lundi, 2 février, de 6 h. 53 P. M.
Thermomètre (Fahrenheit) dans les villes-unis :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Augusta, Ga. | 40 | Louisville, Ky. | 39 |
| Atlanta, | 34 | Memphis, Tenn. | 37 |
| Austin, Tex. | 42 | Mobile, Ala. | 46 |
| Charleston, S. C. | 46 | Montgomery, Ala. | 46 |
| Chattanooga, Tenn | 38 | Nashville, Tenn. | 38 |
| Cincinnati, O. | 34 | New Orleans, La. | 54 |
| Davenport, Iowa. | 32 | Omaha, Neb. | 23 |
| Galveston, Texas | 52 | Pittsburgh, Pa. | 34 |
| Indianapolis, Ind. | 44 | Savannah, Ga. | 45 |
| Jackson, Miss. | 49 | Shreveport, La. | 46 |
| Jackson, Iowa. | 37 | St Louis, Mo. | 33 |
| Key West, Fla. | 62 | St Paul, Minn. | 23 |
| La Crosse, Wi. | 33 | Vicksburg, Miss. | 38 |
| Little Rock, Ark. | 40 | Yankton, D. T. | 20 |

**Mouvement du niveau des hautes eaux de 1879.**
GEORGE H. ROSE,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

**Mariages, naissances et décès insérés au Bureau de Santé pendant les dernières quarante-huit heures :**

MARIAGES.—A. G. Castellas à Mlle M. J. Peres
O. U. Bonhancourt à Mlle A. Thiberville.
L. Bonde à Mlle J. Jacobson.
L. Vinet à Mlle E. M. Bestie.
M. Federer à Mlle C. Dill-nk-Ker.
R. Reeves à Mlle Mary Despez.
H. Pringle à Mlle M. E. Boyich.
J. Williams à Mlle C. Smith.
Jules St Jacques à Mlle Victorina Jolly.
John Fee, Dauphin à Mlle E. M. Nesrestie.
Edouard J. Philippi à Mlle M. Hubard.
Elias Adams à Mlle Ella Adams.

NAISSANCES.—Mme L. Bonée, Jr., une fille, 25 septembre.
Mme W. Oswald, une fille, 2 janvier.
P. Bosse, une fille, 26 janvier.
J. O'Mara, une fille, 2 décembre.
V. Marseu, une fille, 7 novembre.
Jas. Leahey, un garçon, 8 janvier.
M. Gauthreaux, une fille, 18 décembre.
G. Sable, une fille, 31 janvier.
A. Gerno, un garçon, 1er janvier.
L. Oplo, une fille, 27 janvier.
Joseph Marfise, une fille, 22 janvier.
Lewis Wolkart, une fille, 29 janvier.
Casimir Jaeger, une fille, 30 janvier.
Frank K. Gereiner, une fille, 23 janvier.

DÉCÈS.—Georgiana Esser, c., 23 ans, coin Forstall et Royale, native de la Nlle-Orléans.
Jac Byersdoffer, 38 ans, rue Cambronne, natif d'Allemagne.
Anna M. Doyle, 73 ans, Jefferson, native de Kentucky.
K Braunsche, 74 ans, natif d'Allemagne.
E. Crozier, 38 ans, 242 Delord, natif de la Nlle Orléans.
Anna L. Sharpe, 24 ans, Jefferson native de la Nlle Orléans.
Martin Benjamin, 47 ans, Alger, natif d'Alger.
J. O'Dowd, 49 ans, 424 rue Grazier, natif d'Irlande.
L. J. Schmidt, 2 ans, 124 S. Rampart, natif de la Nlle-Orléans.
Rosette, 98 ans, 76 rue Esplanade.
J. Popovich, 2 ans, coin Amour et Louisa.
Mary Lane, 56 ans, rue Freret, près Gravier, native d'Irlande.
J. del Nodal, 7 ans, 275 rue des Ursulines, natif de la Nlle Orléans.
Andrew Kerr, 24 ans, Hôtel Dieu, natif d'Ecosse.
Mme M. M. Curry, 36 ans, 124 rue Philip native de la Nlle-Orléans.
P. Becker, 67 ans, 70 rue Indépendance, natif de France.
John Blair, 5 jours, 52 rue Bertrand.
Geo. Pascal, 27 ans, rue Laurel, près Amelia, natif de l'Alabama.
Rosy Louis, 40 ans, Carrollton, natif de la Louisiane.
Thomas Adams, 36 ans, 359 rue Thalie, natif de la Louisiane.
Mme Anna Van Vranken, 31 ans, native de la Nlle-Orléans.
Dena Manning, 38 ans, 376 de la rue Fulton, natif de la Nlle-Orléans.
Reuben Valentine c., 54 ans, 292 de la rue du Camp, natif de la Louisiane.
Félicité Fortuné, c., 17 ans, 303 de la rue Du mame, natif de la Louisiane.

**Décès de la semaine.** Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, 93 personnes, dont 14 de la phthisie pulmonaire, 12 de lanhme, 5 de la fièvre intermittente, 2 de la fièvre typhoïde, 3 de la diphthérie, 2 de la coqueluche, 3 de la congestion cérébrale, 2 de l'apoplexie, 4 de la diarrhée, 3 de convulsions, 4 de la bronchite aigue, 2 de la maladie chronique de Bright, 5 (veillards), et 3 (petits enfants) de débilité, 2 de l'autrite.

Ages.—Au-dessous d'un an, 17, de 1 à 2 ans, 5 de 2 à 5 ans, 6 ; de 5 à 10 ans, 0 ; de 10 à 15 ans, 2 ; de 15 à 20 ans, 0 ; de 20 à 25 ans, 6 ; de 25 à 30 ans, 9 ; de 30 à 40 ans, 7 ; de 40 à 50 ans, 11 ; de 50 à 60 ans, 9 ; de 60 à 70 ans, 11 ; de 70 à 80 ans, 4 ; de 80 à 90 ans, 2 ; de 90 à 100 ans, 1.

NATIONALITÉS.—Anglais, 1 ; Français, 5 ; Allemands, 7 ; Irlandais, 8 ; Italiens 2 ; Louisiane, 47 ; Espagnols, 3 ; Américains (autres que Louisianais) 17 ; natifs des Antilles, 1.

Il y a eu 18 décès à l'hôpital de charité, 1 à l'Hôtel Dieu, 1 à l'Asile des Orphelins.

Il est mort 54 personnes du sexe masculin, y compris 15 de couleur. 39 du sexe feminin, y compris 17 de couleur.

Les coroners ont délivré 14 certificats de décès. Il y a eu 4 morts-nés.

**Appel de l'association sanitaire**—Cet appel s'adresse aux citoyens, aux corporations et aux maisons de commerce ; l'association l'a publié hier matin. En voici le texte français :

"L'association sanitaire auxiliaire de la Nouvelle-Orléans doit son existence à l'alarme causée par l'épidémie de 1878 et à l'énorme perte qu'elle a occasionnée.

La société sanitaire auxiliaire et le bureau national de santé, composés des hommes les plus éminents de toutes les parties des Etats-Unis, sont d'opinion que les épidémies de nièvre jaune proviennent d'un état sanitaire imparfait, dans les limites de la ville—et on peut remédier à ce mal.

Ne pas s'arrêter à cette opinion serait compromettre nos plus grands intérêts.

Notre vraie politique est d'appliquer le remède qu'approuvent toutes les communautés civilisées. Nous ne saurions, par aucun autre moyen, assurer la salubrité publique ou faire renaître la confiance de la nation.

L'association vise non-seulement à mettre la Nouvelle-Orléans et l'Etat à l'abri des épidémies, mais de leur donner une réputation de salubrité d'où dépend notre prospérité future.

L'association se compose de citoyens qui donnent leur temps, leur argent, et ne demandent d'autre récompense que l'approbation du public qu'ils essaient de servir.

Il ne faudra pas moins de $100,000 pour opérer la purification permanente de la ville.

La caisse municipale ne pouvant aider en rien l'entreprise, et le taxe devant produire un retard fatal, alnon un renversement de nos plans économiques, nous sommes forcés d'avoir recours aux souscriptions particulières.

Nous sollicitons de chaque corporation, maison de commerce, propriétaire foncier et citoyen, une somme modique proportionnée aux intérêts en jeu. Nous espérons sincèrement que cette manière de chercher des souscriptions sera généralement approuvée, vu la difficulté de la tâche que nous nous sommes imposée, et que le comité, dont les membres sont des négociants occupés, ne verra pas augmenter son travail par un refus de lui envoyer la somme demandée."

Le document porte les signatures de MM. Albert Baldwin, président, Henry Ginder, trésorier, Edward Fenner, W. E. Schmidt, Theu Hellman, Charles A. Whitney, Julius Weis, Geo. Hortter et S. Hernsheim, comité de finances.

Les remises se font par chèques à l'ordre du New Orleans Auxiliary Sanitary Association, Room 4, Morgan Building.

**Rixe.**—Patrick Murphy au Logue, James Murphy, P. Powell, Charles Cowells, John Callingwood et Robert Donald, matelots, qui avaient passé la nuit à boire ensemble, se sont prise de querelle, à deux heures du matin, au coin des rues Troisième et Levée, et une rixe s'en est suivie. Ils se sont d'abord distribué de vigoureux coups de poings, comme cela se pratique habituellement entre hommes d'équipage, et les spectateurs croyaient que les combattants ne se serviraient pas d'armes, mais James Murphy s'est écrié, tout-à-coup : "J'ai un couteau dans le corps, et c'est Patrick qui l'y a mis."

Lorsque le sergent Ryan, le caporal Murphy et la policeman Eeeland sont accourus sur les lieux, Murphy était étendu sur le trottoir, couvert de sang. Ils l'ont fait transporter à l'hôpital de charité, et ont amené Patrick Murphy et les autres matelots à la station du 5ième *precinct*.

La blessure de James Murphy est grave ; elle est dans le dos. L'affidavit accuse Patrick Murphy de tentative de meurtre.

**Les marcheurs.**—Ils doivent marcher durant soixante heures à la salle de l'Exposition, sous la direction de M. O'Leary, que tous les amateurs de ce genre connaissent parfaitement et dont la réputation est universelle.

Ceux qui se disputent la palme sont : MM. John Dobler, de Chicago ; Herbert M. Dolman, de Buffalo ; Harry Goodman, de Omaha ; John Sherry, de Waukegan, Wisc. ; Wm Brooks et Bob Miller, de la Nouvelle-Orléans ; James Kelly, de Liverpool et M. Aug. Bowman.

Le jeute a commencé dimanche et a continué hier. A onze heures hier soir M. Dobler avait marché 195 milles, M. Hoffman, 95, M. Goodman, 90, M. Bowman 86, M. Keller, 58, M. Miller, 93, et M. Sherry 107, M. O'Leary a fait 9 milles en toute-et-une minutes.

**Cour du juge Shackleford.**—Paul Flood, P. Gravilly et S. Rabalid, accusés de port d'armes cachées, ont été envoyés devant la Cour supérieure criminelle. Cautionnement de deux cent cinquante piastres.

Charles H. Kohn, accusé d'abus de confiance et de détournement de fonds ; James Downs, accusé d'ivrognerie et de bris de paix—ont été acquittés.

Mike Mallen, accusé d'être entré, le jour, avec effraction, dans une maison et de s'y être rendu coupable d'assaut et batterie, a été fourni, pour la première accusation un cautionnement de $1000, et pour la deuxième un cautionnement de $350, en attendant l'instruction.

Frod. Celles, accusé d'avoir déchargé une arme dans les limites de la ville et commis un guet-à-pet et batterie, a été condamné, sous le premier chef, à une amende de dix piastres ou à vingt jours de prison de paroisse, et, sous le second, il a été acquitté.

J. Daoeang, accusé d'avoir enfreint la clause 4, de l'ordonnance 4798 A. S., qui prohibe l'ouverture des marchés particuliers à une distance de six lieus d'un marché public, a été fourni un cautionnement de $100 en attendant l'instruction préliminaire.

L'interrogatoire de Bartley Bird, qui s'est soustrait à la justice, a été remis au 7 du courant. Cautionnement $6250.

James et Andy Downs, accusés de voies de faits, ont été envoyés devant la cour criminelle supérieure. Cautionnement de deux cinquante piastres.

L'interrogatoire de P. Murphy, alias Logue, accusé d'assaut à main armée ; celui de Victor Pessou et de John Durand, accusés d'avoir volé à M. William Mott une somme de trois cent deux piastres et cinquante sous, ont été remis au 9 du courant. Cautionnement de $500.

Wm Brown, accusé d'assaut à main armée, a dû fournir un cautionnement de $500.

**Prestidigitation.**—M. Marin, qui porte un défi à tous le prestidigitateurs de la ville, a donné hier soir, au théâtre de l'Opéra, la première représentation, qui n'a pu avoir lieu dimanche soir à cause du mauvais temps.

Les tours ont provoqué de nombreux applaudissements, entre autre, celui de la chambre noire. M. Marin se fait attacher solidement les bras et les jambes à une chaise ; deux malles sont apportées ; toutes les deux fermées et liées par des cordes et l'une remfermant l'autre ; les clefs des deux malles sont confiées à un des spectateurs ; au bout de deux minutes M. Marin complètement libre de tous liens se trouve dans la petite malle.

M. J. M. Cressy, lui a servi d'interprète et s'en est acquitté admirablement bien.

Pendant la séance, M. Marin a distribué plusieurs pièces en or de cinq piastres qui étaient attachées au cou des pigeons qu'il lachait dans la salle.

Il y aura représentation ce soir, vendredi et samedi soir.

**Séance secrète des sénateurs démocrates.**—Les sénateurs démocrates ont siégé, à huis clos, hier soir.

Il s'agissait de la contestation Montan-Davidson. Les membres avaient d'abord l'intention de renvoyer la question à un comité des élections le rejet des bulletins des *polls* où il y a eu des fraudes, mais après une discussion vive et prolongée, il a été décidé de n'influencer en rien la décision du comité.

**Bureau de Police.**—Le Bureau de police s'est réuni hier soir, sous la présidence du maire.

Le policeman Wm Guerrin, du troisième precinct, a été condamné à perdre trois jours de paie, pour avoir abandonné son poste.

Le policeman A. Predricks, du quatrième precinct, a été condamné à perdre un jour de paie pour négligence.

Le policeman P. W. Armstrong, du sixième precinct, a été condamné à perdre deux jours de paie pour la même infraction.

Les policemen Heffson et Mulvey, du sixième precinct, pour le même chef, perdront chacun trois jours de paie.

Le comité qui était chargé d'inspecter les membres de la police a présenté un rapport qui a été lu et remis à la prochaine séance.

Le bureau s'est ajourné à lundi prochain.

**Paragraphes.**—On sait que la chambre a soumis à un comité la question des pouvoirs de la Nouvelle-Orléans. Le président, M. R. N. Ogden, adressera, aux représentants de chacune des classes d'intéressés, une circulaire conçue en ces termes : "Je suis chargé, par le comité de la liquidation de la dette de la ville, de vous inviter à lui communiquer par écrit, tous les renseignements que vous pouvez avoir sur ce sujet, ou votre avis sur ce qui serait de nature à amener une solution."

—La compagnie des pompiers Eagle No 7 fera, dimanche prochain, entre neuf et dix heures du matin, au coin des rues Bienville et Decatur, l'essai de la nouvelle machine que vient de lui envoyer l'ahrens Manufacturing Company.

—Il est entré, à l'hôtel de la monnaie, en janvier, 5385,316 onces d'argent et 3,772 01 onces d'or, en lingots. L'établissement a frappé cinq cent mille pièces d'une piastre, mais aucune pièce d'or.

—La Législature recevra, sous peu, un mémoire dans lequel les instituteurs et les instituteurs des écoles publiques de notre ville lui demanderont de voter une allocation pour le paiement de leurs salaires de novembre et de décembre derniers.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, la police a opéré, dans les différentes précincts, trente-deux arrestations, dont vingt-cinq pour ivresse.

—M. Wheeler, agent spécial du département du revenu intérieur fédéral, va intenter des procès aux personnes qui étaient sujettes à l'impôt en 1870 et 1871 et dont pas fait de déclarations.

—La succession d'Adam Paul est ouverte à la deuxième cour de district.

—Le colonel Joseph Collins, que le gouverneur Wiltz a nommé administrateur du département des travaux publics, en remplacement de M. Houston, démissionnaire, a rempli, à la deuxième cour de district, les formalités voulues. Ses cautions sont MM. Marcus J. Zuntz, Leonard Lagarde, A. W. Hyatt, Edward Booth et Louis Leubard. Il est entré en fonctions hier matin.

—Wm. M. Boyce, qui est tombé, vendredi soir, du troisième étage d'une maison de la rue St. Charles, est mort, hier matin, des suites de ses blessures. Il habitait la paroisse Rapides.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $75,394 87, dont $1,721 12 provenant du département du revenu intérieur, $5,240 en or, $18,835 en billets, et $53820 91, en argent, provenant de la douane, $10,500 du bureau de poste, $33,027 84 de différentes sources.

—M. Alfred Moss est, depuis hier, greffier de la sixième cour de district.

—A la cour criminelle supérieure, le juge Whitaker a, hier matin, accordé une nouvelle audition de cause à Caroline Williams, femme de couleur, déclarée coupable de complicité dans un viol ; le jugement d'Edward C. Palmer, accusé de détournement de fonds, a été fixé au 11 février.

—L'inspecteur Vigas a découvert, à bord d'un steamer, mille cigares de la Havane, qu'on essayait de faire passer en contrebande.

—L'officier Quinn a trouvé, dans la rue du Canal, entre les rues Waters et Wells, et a déposé, à la station du troisième precinct, une malle renfermant des vêtements de femme.

—Le bureau des ingénieurs de l'Etat a envoyé, hier matin, des travailleurs pour réparer la levée de la propriété Cazebonne, au-dessous d'Algier, et empêcher une crevasse.

—Hier matin, on a remarqué que pour la première fois depuis six mois, il n'y avait pas un seul prisonnier au banc des accusés, à la cour du juge Miltenberger. La chose était extraordinaire surtout pour un lundi, jour où le nombre des inculpés est beaucoup plus grand que d'habitude.

C'est M. L. F. Géry, dont l'atelier est au No 24 du Passage de la Bourse, qui a gravé le nom de la marsine sur la cheminée de la nouvelle pompe à vapeur que le Louisiana Fire Company No 10 a baptisée, samedi soir, et dont nous avons parlé dans le numéro de l'*Abeille* de dimanche.

—Hier, à quatre heures et demie, les aides Gaster et Pecora de la police secrète ont arrêté sur le quai du ferry de Morgan le fameux voleur Ben John, alias Ben Lewis, qui a volé chez Bérenson, chez M. O. C. Blandin, domicilié au Nos 230 et 232 de la rue Champs-Elysées, les objets suivants : un porte-monnaie contenant un billet de cent piastres, un de dix, un de cinq et d'autres papiers ; un autre porte-monnaie contenant quatre piastres et quatre-vingt sous, cinq plusieurs pièces en argent ; une montre en or, double, de dix-huit carats No 13,898 avec le nom de M. H. P. Buckley, Nlle Orléans, gravé en dedans ; une épingliette en or, un pantalon et un gilet, contenant deux plaques diamonne, le tout se montant à quatre cents piastres. Lewis pertais, au moment de son arrestation, la montre de M. Blanche, une paire de lunettes de chemise et des boutons de manchettes. Il avait aussi un rasoir et a voulu s'en servir sur les aides qui le lui ont enlevé.

—L'explosion du tuyau à vapeur du steamboat Whisper, a tué l'ingénieur M. Thomas Lyons ; son corps est arrivé à trois heures, hier matin, à bord du steamboat E. J. Gay.

# DEPECHES
# Télégraphiques
## TRANSMISES A L'ABEILLE

### NOUVELLES ETRANGÈRES

#### FRANCE.

**Mort d'un savant.**

Paris, 2—Pierre Ernest Bersaux, savant et auteur d'ouvrages scientifiques, est mort.

**Le comité de secours de Manuleon Mouse.**

Dublin, 2.—A une réunion du comité de Manuleon Mouse, hier soir, il a été annoncé réception de 23,000 livres reçues à date. 15,000 livres ont été distribuées.

Le président a dit s'est plaint des attaques dont le comité a été l'objet en Amérique, à propos de la distribution des secours.

Le télégramme de P. Murphy, alias Logue, accusé d'assaut à main armée ; celui de Victor Pessou et de John Durand, accusés d'avoir volé à M. William Mott une somme de trois cent deux piastres et cinquante sous, ont été remis au 9 du courant. Cautionnement de $500.

Wm Brown, accusé d'assaut à main armée, a dû fournir un cautionnement de $500.

**Prestidigitation.**—M. Marin, qui porte un défi à tous le prestidigitateurs de la ville, a donné hier soir, au théâtre de l'Opéra, la première représentation, qui n'a pu avoir lieu dimanche soir à cause du mauvais temps.

Les tours ont provoqué de nombreux applaudissements, entre autre, celui de la chambre noire. M. Marin se fait attacher solidement les bras et les jambes à une chaise ; deux malles sont apportées ; toutes les deux fermées et liées par des cordes et l'une remfermant l'autre ; les clefs des deux malles sont confiées à un des spectateurs ; au bout de deux minutes M. Marin complètement libre de tous liens se trouve dans la petite malle.

M. J. M. Cressy, lui a servi d'interprète et s'en est acquitté admirablement bien.

Pendant la séance, M. Marin a distribué plusieurs pièces en or de cinq piastres qui étaient attachées au cou des pigeons qu'il lachait dans la salle.

Il y aura représentation ce soir, vendredi et samedi soir.

**Séance secrète des sénateurs démocrates.**—Les sénateurs démocrates ont siégé, à huis clos, hier soir.

Il s'agissait de la contestation Montan-Davidson. Les membres avaient d'abord l'intention de renvoyer la question à un comité des élections le rejet des bulletins des *polls* où il y a eu des fraudes, mais après une discussion vive et prolongée, il a été décidé de n'influencer en rien la décision du comité.

**Bureau de Police.**—Le Bureau de police s'est réuni hier soir, sous la présidence du maire.

Le policeman Wm Guerrin, du troisième precinct, a été condamné à perdre trois jours de paie, pour avoir abandonné son poste.

Le policeman A. Predricks, du quatrième precinct, a été condamné à perdre un jour de paie pour négligence.

Le policeman P. W. Armstrong, du sixième precinct, a été condamné à perdre deux jours de paie pour la même infraction.

Les policemen Heffson et Mulvey, du sixième precinct, pour le même chef, perdront chacun trois jours de paie.

Le comité qui était chargé d'inspecter les membres de la police a présenté un rapport qui a été lu et remis à la prochaine séance.

Le bureau s'est ajourné à lundi prochain.

**Paragraphes.**—On sait que la chambre a soumis à un comité la question des pouvoirs de la Nouvelle-Orléans. Le président, M. R. N. Ogden, adressera, aux représentants de chacune des classes d'intéressés, une circulaire conçue en ces termes : "Je suis chargé, par le comité de la liquidation de la dette de la ville, de vous inviter à lui communiquer par écrit, tous les renseignements que vous pouvez avoir sur ce sujet, ou votre avis sur ce qui serait de nature à amener une solution."

—La compagnie des pompiers Eagle No 7 fera, dimanche prochain, entre neuf et dix heures du matin, au coin des rues Bienville et Decatur, l'essai de la nouvelle machine que vient de lui envoyer l'ahrens Manufacturing Company.

—Il est entré, à l'hôtel de la monnaie, en janvier, 5385,316 onces d'argent et 3,772 01 onces d'or, en lingots. L'établissement a frappé cinq cent mille piastres d'une piastre, mais aucune pièce d'or.

—La Législature recevra, sous peu, un mémoire dans lequel les instituteurs et les instituteurs des écoles publiques de notre ville lui demanderont de voter une allocation pour le paiement de leurs salaires de novembre et de décembre derniers.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, la police a opéré, dans les différentes précincts, trente-deux arrestations, dont vingt-cinq pour ivresse.

—M. Wheeler, agent spécial du département du revenu intérieur fédéral, va intenter des procès aux personnes qui étaient sujettes à l'impôt en 1870 et 1871 et dont pas fait de déclarations.

—La succession d'Adam Paul est ouverte à la deuxième cour de district.

—Le colonel Joseph Collins, que le gouverneur Wiltz a nommé administrateur du département des travaux publics, en remplacement de M. Houston, démissionnaire, a rempli, à la deuxième cour de district, les formalités voulues. Ses cautions sont MM. Marcus J. Zuntz, Leonard Lagarde, A. W. Hyatt, Edward Booth et Louis Leubard. Il est entré en fonctions hier matin.

—Wm. M. Boyce, qui est tombé, vendredi soir, du troisième étage d'une maison de la rue St. Charles, est mort, hier matin, des suites de ses blessures. Il habitait la paroisse Rapides.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $75,394 87, dont $1,721 12 provenant du département du revenu intérieur, $5,240 en or, $18,835 en billets, et $53820 91, en argent, provenant de la douane, $10,500 du bureau de poste, $33,027 84 de différentes sources.

—M. Alfred Moss est, depuis hier, greffier de la sixième cour de district.

—A la cour criminelle supérieure, le juge Whitaker a, hier matin, accordé une nouvelle audition de cause à Caroline Williams, femme de couleur, déclarée coupable de complicité dans un viol ; le jugement d'Edward C. Palmer, accusé de détournement de fonds, a été fixé au 11 février.

—L'inspecteur Vigas a découvert, à bord d'un steamer, mille cigares de la Havane, qu'on essayait de faire passer en contrebande.

—L'officier Quinn a trouvé, dans la rue du Canal, entre les rues Waters et Wells, et a déposé, à la station du troisième precinct, une malle renfermant des vêtements de